

Pertuis le 16 octobre 08

Monsieur Guy LIENARD
Président de l'association des Riverains
De la Route de la Bastidonne
9 Résidence saint André

à
Monsieur le Maire de Pertuis
Hôtel de ville - BP 37
84120 Pertuis

Objet: Demande d'intervention sur la route de la Bastidonne

Monsieur le Maire,

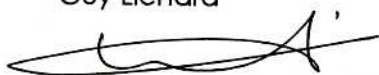
Vous étiez présent lors de la réunion publique qui s'est tenu le 22 septembre 2008 et qui avait pour objet le projet d'aménagement de la route de la Bastidonne. L'association des riverains de la route de la Bastidonne a vu le jour le mercredi 8 octobre 2008 dans le but d'assurer la défense des résidents dans les domaines de l'aménagement et la sécurité, de la prévention environnementale, et de la qualité de vie de ses habitants.

Par la présente je vous informe de la dégradation des espaces utilisés par les piétons sur la partie basse de la route de la Bastidonne et de l'urgence d'aménager de véritables trottoirs pour la sécurité des riverains. Déjà grandement détériorés, dangereux car mal sécurisés, leur état s'est encore dégradé lors des dernières pluies. Ainsi la formation de trous rend impraticable et dangereuse les parties piétonnes. Je constate même le déplacement des riverains et des scolaires sur la chaussée malgré une circulation incessante. Cette situation dangereuse risque de provoquer des accidents. Elle préoccupe tous les riverains et mérite une solution rapide.

Lors de la réunion du 22 septembre 2008, vous nous avez déclaré que vous alliez œuvrer pour améliorer le projet d'aménagement de la route de la Bastidonne "pilote" par le Conseil Général. Je vous remercie de me dire si vous êtes intervenu sur ce dossier et m'informer des éventuelles évolutions.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Guy Liénard



Association des riverains de la route de la Bastidonne